



info MAIRES

Association des Maires du Finistère

Votre Contact :

Association des Maires du Finistère
1, rue Parmentier - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr
www.amf29.asso.fr
En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective

L'agenda de l'Association depuis le 30 novembre dernier :

Décembre

Le 14, réunion de bilan sur le Carrefour des communes 2010 au Quartz-congrès

Le 21, rencontre entre le Président JONCOUR et Monsieur LE GALL du service de l'eau potable et de l'assainissement du Conseil Général - Coray

Janvier

Le 4, participation de Messieurs JONCOUR et LECLERC aux réunions de présentation de l'étude départementale de l'alimentation en eau potable du CG 29 - Quimper et Landerneau

Le 5, présence de Madame PERON et de la directrice de l'AMF 29 à la réunion avec l'Inspection Académique du Finistère et l'Association des maires ruraux

Le 11, rencontre entre Monsieur PELISSARD, Président de l'AMF Paris, et une délégation des associations de maires de Bretagne et de Loire-Atlantique au sujet de la mise en place d'un groupe de travail sur la problématique des communes littorales - Paris

Le 14, réunion de Bureau de l'AMF 29

Le 17, Monsieur JONCOUR a assisté à la réunion sur "l'application des règles d'urbanisme dans les zones exposées de submersion marine" à la préfecture du Finistère

Le 24, participation de Monsieur LE MANACH à une conférence sur la loi de finances 2011 - Brest

Le 31, présence de la directrice à la réunion des directeurs d'AD du réseau AMF - Paris

Le 31, Madame Gaëlle NICOLAS a représenté l'AMF 29 à l'Assemblée Générale du conseil départemental d'accès au droit - Quimper

Février

Les 1^{er} et 2, Madame LANNUZEL s'est rendue à Bruxelles dans le cadre d'une réunion de travail organisée par l'AMF Paris pour les directeurs d'AD.

Le 7, présence de Monsieur DANIELOU à la réunion sur les plans communaux de sauvegarde et les mesures particulières applicables aux campings à risque, à la Préfecture du Finistère

Le 9, réunion entre l'AMF 29 et CRK Conseil pour finaliser le bilan comptable 2010

Le 9, présence du 1^{er} vice-président à l'inauguration des nouveaux locaux d'EDF - Guipavas

Le 11, rencontre entre la directrice de l'AMF 29 et la responsable communication du CDG 29

Le 14, fin du contrat d'Alison DENIS, embauchée en CAE passerelle pendant 1 an au poste d'assistante administrative.

Retrouvez aussi cette lettre sur notre site Internet : <http://www.amf29.asso.fr>

Le mot du Président

Le cap des 283 communes adhérentes atteint fin 2010 : Un grand merci pour ce soutien unanime !

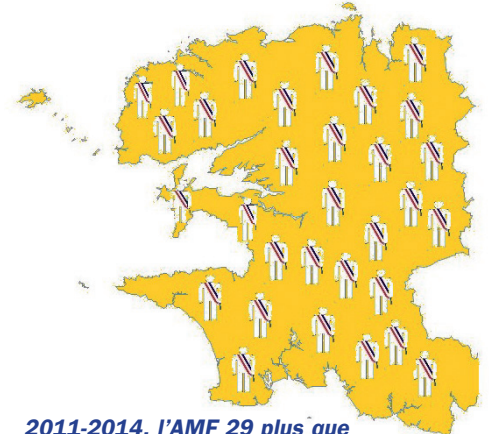
Au nom du Conseil d'Administration de l'AMF 29, je souhaite vous remercier toutes et tous chaleureusement de nous avoir permis de faire « un carton plein », expression certes familière mais ici combien parlante : 100 % de communes adhérentes ! Depuis la restructuration du réseau départemental pluraliste initié par le Président Caradec en 2002, le nombre d'adhésion n'a cessé de croître et il ne nous manquait plus qu'une commune à l'appel. Nous atteignons aujourd'hui l'objectif fixé.

Derrière ce chiffre, c'est aussi et surtout une solidarité sans faille entre les communes finistériennes qui se profile, qu'elles soient rurales, urbaines, littorales ou du Centre Bretagne. Même si parfois nos opinions peuvent s'éloigner, nous savons nous réunir pour échanger, travailler ensemble et quand il le faut nous mobiliser, avec pour seul mot d'ordre, l'intérêt général.

Je souhaitais le saluer et vous dire combien ce soutien est important pour notre exécutif bénévole qui trouve là une vraie légitimité et un encouragement pour ses orientations à venir.

Bien évidemment, ce mot de remerciement englobe aussi les EPCI qui nous aident par leurs cotisations annuelles : notre communauté urbaine, nos deux communautés d'agglomération ainsi que 21 communautés de communes, soit 24 EPCI adhérents sur 26.

Nous avons pu mesurer lors du dernier Carrefour des Communes au Quartz-Brest, l'engagement et les services de la Mission Intercommunalité de l'AMF Paris dans le contexte de réforme d'envergure que l'on vient de traverser. Cette mission se tient toute l'année aux côtés des EPCI adhérents à l'AMF 29, et je formule ici le souhait que les deux communautés finistériennes à ce jour hors de notre réseau pluraliste, puissent le rejoindre avant la fin de la mandature.



2011-2014, l'AMF 29 plus que jamais aux côtés des élus communaux et communautaires

L'actualité des collectivités s'annonce riche pour les mois et années à venir. Nos prochaines orientations s'y adapteront pour répondre au mieux à vos attentes. Sachez déjà qu'un nouveau Carrefour aura lieu l'an prochain (commercialisation des stands lancée en septembre 2011), que notre association participera activement au groupe de travail national « communes littorales » mis en place cette année au sein de l'AMF Paris, que notre service Formation s'adaptera à vos besoins, que nous étudions actuellement la faisabilité de nouveaux services sur notre site internet qui comptabilisent désormais 12 000 visites par mois. Et bien entendu, nous continuerons à servir de relais auprès des pouvoirs publics, rôle historique de notre réseau qui prend de plus en plus de sens en cette période de nouvelle donne territoriale et financière qui s'ouvre à nous.

Je ne peux clore ce mot de remerciements sans m'adresser aussi à tous nos fidèles partenaires : qu'ils soutiennent « Info-Maires », le Carrefour des Communes et ses Trophées du meilleur journal communal ou communautaire ou encore l'édition de notre agenda... merci bras !

Bien cordialement
Jean-René JONCOUR



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Et l'électricité vient à vous

La vie de l'association

Clin d'œil

«Garder de la vie»
sur nos communes rurales

Rencontre avec Jean-Yves CRENN,
président de la Communauté de Communes
du Yeun Elez (CCYE), maire de Lopérec.



Pouvez-vous imaginer un maire d'une petite commune limitrophe de la chaîne des Monts d'Arrée qui lance en boutade lors de la cérémonie de mariage d'une jeune étudiante en médecine, «lorsque vous aurez fini vos études, installez-vous ici, on vous aidera» et qui quelques années plus tard voit revenir la même jeune mariée fraîchement diplômée ?

On a beau être ici en terres de légendes, ce n'est pas une boutade ! Pas plus que la présence, pour 804 habitants, d'une école, d'un médecin et infirmier, café, alimentation, vente de produits de charcuterie artisanale et légumes bio, restaurant, garagiste, coiffeur et bientôt esthéticienne. Vous êtes tout simplement à Lopérec une des huit communes de la CCYE, aux côtés de Botmeur, Brasparts, Brennilis, La Feuillée, Loqueffret, Plouyé et Saint Rivoal.

Présidée par Jean-Yves CRENN, la communauté du Yeun Elez s'étend sur plus de 23 368 hectares, une terre étalée mais soudée par une vraie identité. De cette cohésion territoriale est née la communauté, avec pour objectif premier, une volonté de faire vivre les bourgs et d'assurer aux habitants, du plus jeune au plus âgé, une qualité de vie.

La compétence habitat constitue un premier axe fort avec une volonté affichée de rénover le bâti existant, ainsi à titre d'illustration, la commune de Lopérec a acquis et réhabilité 18 bâtiments anciens. L'enfance et la jeunesse se confirment aussi ici une priorité, concrétisées par un relais d'assistantes maternelles ou encore par la réalisation d'un projet de plus d'un million d'euros au bord du Lac Saint-Michel à Brennilis avec un CLSH communautaire intégré dans un projet global d'aménagement du site.

Le développement économique n'est évidemment pas à la traîne pour cette communauté qui dispose de deux zones artisanales et met le tourisme à l'honneur. Ainsi, un chemin de randonnée original - car reliant les huit centres bourgs - sera inauguré cette année, permettant aux visiteurs de passer une semaine entière sur ce territoire authentique, passant de vallées verdoyantes en landes sauvages (topo guide en cours).

«Constructif» : voici le mot du président pour qualifier l'esprit de solidarité qui anime le conseil communautaire : ni les freins de l'éloignement (budget transport très important) et ni «le flou» actuel pesant sur les moyens financiers des EPCI, n'empêcheront d'ailleurs la CCYE d'inaugurer un siège flambant neuf courant 2011 !

Les infos en bref

Rencontre avec le Président PELISSARD le 4 janvier dernier à Paris : un groupe de travail «communes littorales» bientôt mis en place au sein de l'Association des Maires de France !



Photo Pading SICARD-CC29

Après le rappel en préambule du respect, sans réserve et par tous les maires, de la protection du littoral tel qu'il est défini par la loi, l'échange de la délégation AMF 22-29-35-44-56 avec Monsieur Jacques PELISSARD, Président de l'AMF Paris, aura permis de conforter la nécessité urgente d'une action forte et collective visant à répondre aux enjeux de développement économique et humain de nos territoires côtiers. Les maires de ces territoires littoraux, souhaitent ainsi pouvoir s'appuyer sur la structure forte du réseau AMF à l'instar de ce qui existe pour les territoires ruraux.

La décision du Président d'accepter la mise en place d'un groupe de travail national a été chaleureusement accueillie par la délégation AMF Bretagne- Loire Atlantique.

A noter par ailleurs toujours côté mer... **les 25 ans** cette année **de la loi littoral** :

Une réflexion collective sur l'avenir des territoires littoraux se profile à cette occasion par l'organisation les **7 et 8 octobre 2011 à Brest**, par l'Université de Bretagne Occidentale, d'un **colloque national** qui rassemblera tous les acteurs du littoral, parmi lesquels les maires figurent en première ligne.

Du côté des marchés publics : le service gratuit du site de l'AMF 29 à votre disposition pour répondre, avant la date butoir du **31 mars 2011**, aux obligations de l'article 133 du code MP.

Pour mémoire, cette obligation de publication est à réaliser impérativement au cours du 1^{er} trimestre de l'année : «Le pouvoir adjudicateur publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des redevables».

Ainsi **vous devez, au cours du 1^{er} trimestre 2011, publier la liste de tous les marchés conclus en 2010 dont le montant est supérieur à 20 000 € HT.**

Tout adhérent à l'AMF 29 peut déposer sa liste sur le site www.amf29.asso.fr.



Le Crédit Agricole, partenaire et acteur du développement local

www.ca-finistere.fr



Le CDG 29 : l'agence d'intérim des collectivités locales

Remplacement momentané d'un agent, vacance temporaire d'un emploi, accroissement d'activité, besoin occasionnel ou saisonnier...
les emplois temporaires en collectivités sont nombreux et fréquents.

Un service dédié du Centre de Gestion du Finistère (CDG 29) répond à ces besoins.

Diversité des métiers et des fonctions

Le centre de gestion peut intervenir sur tous les domaines d'activité (administratif, technique, animation, culturel...) et sur une large palette de métiers (secrétaire général, agent polyvalent, directeur, technicien...). L'offre est en constant développement afin de diversifier les profils et répondre à toutes vos recherches.

Les missions temporaires portent aussi bien sur des emplois à temps complet qu'à temps non complet, quelle que soit la durée du besoin.

Pensez également au centre de gestion pour les missions ponctuelles d'expertise : archives, marchés publics, contrôle de gestion,...

Mise à disposition rapide d'agents professionnalisés

Suppléer rapidement cuisiniers ou ATSEM est primordial. Un vivier de 150 profils est disponible pour intervenir immédiatement sur tout le Finistère. Ces agents sont professionnalisés et connaissent l'environnement territorial.

Plusieurs dispositifs de formation alimentent ce vivier : deux licences professionnelles (métiers administratifs et techniques territoriaux) mises en place par les quatre centres de gestion bretons, le CNFPT et l'université Rennes 2, des conventions avec Pôle Emploi, ... Une formation «Agent technique polyvalent» financée par Pôle Emploi et assurée par l'AFPA est en cours sur le département. 15 agents titulaires du permis poids lourds, des CACES... seront opérationnels dès le mois d'août pour partir en mission.

Souplesse, gain de temps et tarifs compétitifs

Le recours au service missions temporaires simplifiera votre gestion. Le CDG se charge du recrutement, de la rédaction du contrat de travail, de la paie, des fins de contrats et de l'assurance chômage.

Quels atouts par rapport aux agences d'intérim ? La connaissance de l'environnement et des métiers territoriaux, le rôle d'interlocuteur institutionnel et quotidien des ressources humaines et une prestation

facturée à l'heure effective selon le type de mission sont les points forts du centre de gestion.

Comment faire ?

La Loi a prévu que les agences d'intérim ne peuvent intervenir dans les collectivités qu'en cas de carence du centre de gestion. L'équipe missions temporaires (MT) du CDG 29 est à votre disposition : 02 98 64 11 30 ou misstemp@cdg29.fr. Avant l'affectation, vous recevrez en entretien le candidat sélectionné. Le service MT vous accompagnera tout au long de la mission qui sera clôturée par une évaluation.

Retrouvez toutes les informations concernant le service missions temporaires du CDG 29 sur le site internet : www.cdg29.fr



En direct avec le Conseil Général

Enfance & Famille :

un Département aux côtés des Finistériens à tous les âges de la vie

Adopté lors de la séance plénière de janvier dernier, le 4^{ème} schéma Enfance-famille couvre la période 2011 - 2015 et permet de définir les orientations politiques pour plusieurs années en constituant un outil de pilotage et d'évaluation des actions menées. Cohérence des actions entre les services départementaux, responsabilités assumées de coordination auprès des acteurs publics et associatifs en recherchant leur mobilisation mais surtout concertation avec les familles marquent notre volonté de participation plurielle et d'évaluation annuelle.

Dans le cadre de notre nouveau projet stratégique, les objectifs poursuivis sont multiples : faire des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère en accompagnant les familles vers leur épanouissement social et professionnel ; favoriser l'autonomie sociale de tous les Finistériens et agir pour un service public départemental de qualité en articulant l'activité du Conseil général sur les territoires avec celles des autres acteurs locaux.

C'est pourquoi ce 4^{ème} schéma relève d'une démarche collaborative pour créer des dispositifs en favorisant notamment la consolidation ou la reconstruction des liens familiaux. A cet effet, quatre axes de travail ont été définis :

- Aider les familles à mobiliser toutes les ressources pour l'éducation de leurs enfants par l'accessibilité et la proximité des services
- Prévenir les déséquilibres et/ou les ruptures dans les relations parents - enfants
- Garantir de bonnes conditions d'accueil des enfants confiés au Département par la mise en adéquation de l'offre aux besoins, par la conception de solutions alternatives aux placements, par la définition de conditions de placement qui favoriseront le retour de l'enfant au domicile de ses parents
- Améliorer l'accompagnement des 16/25 ans pour lesquels l'accès à la majorité, l'insertion sociale sont des étapes difficiles à franchir, particulièrement lorsque ces jeunes ne peuvent s'appuyer sur des soutiens parentaux.

Mais nos actions ne porteront leurs fruits qu'avec l'adhésion des familles et des jeunes à l'identification de leurs besoins, à la construction de solutions, que ce soit dans le cadre de décisions collectives ou individuelles. C'est pourquoi nous souhaitons donner toute leur place aux familles et aux jeunes. Leur place, qui est simplement la place naturelle et légitime qu'il leur revient, pour construire avec tous les Finistériens les parcours de vie de ceux qui constituent l'avenir de notre département.

Une nouvelle saison sur les chemins du Patrimoine en Finistère ...

- Des rencontres en Polynésie à l'Abbaye de Daoulas, avec le breton Victor Segalen et des artistes contemporains
- Les couleurs du son au Manoir de Kernault, grâce au travail de Yann Paranthoën
- Des sculptures végétales au Domaine de Trevarez, pour découvrir les créations artistiques et architecturales de Patrick Dougherty
- Les grands maîtres de la peinture revisités avec Martin Bruneau au Château de Kerjean

Plus d'informations : www.cdp29.fr



Avec la SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.



L'Europe, beaucoup plus proche qu'on ne le croit

Par Agnès LE BRUN, Maire de Morlaix, Député européen



Beaucoup voient l'Europe comme un imbroglio administratif éloigné des préoccupations quotidiennes des citoyens, aussi bien physiquement que par ses actions. Et pourtant, depuis la mise en place du Traité de Lisbonne qui régit le fonctionnement communautaire ainsi que le rôle des différentes institutions, cette idée n'a jamais été aussi fausse.

Il faut tout d'abord partir d'un constat simple : la mondialisation met en concurrence tous les Etats du monde. Face à la puissance des pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, ni la France, ni l'Allemagne, ni le Royaume-Uni ne peuvent à eux seuls concurrencer ceux-ci. L'Union fait la force et si nous souhaitons nous faire entendre et lutter contre les délocalisations, la concurrence déloyale de certains de ces états qui ne respectent ni les droits de l'homme ni les conditions humaines de travail, nous avons besoin de la force européenne.

On peut être profondément patriote et être favorable à la construction de l'Union. Ou plutôt, on doit l'être, car l'Europe est la première puissance économique mondiale qui possède une monnaie reconnue et qui a pu permettre à 27 peuples de mutualiser une partie de leur destinée au service de la paix.

Depuis le traité de Lisbonne, l'Europe a changé. Les Députés européens, au Parlement, sont sur un pied d'égalité dans la plupart des domaines avec les représentants des Etats, au Conseil. Au quotidien, nous, Députés européens responsables devant les citoyens, prenons des décisions qui concernent notre vie quotidienne à tous.

Les exemples seraient très nombreux mais deux politiques majeures de l'Union européenne expriment clairement cette volonté d'agir en proximité :

- La politique de cohésion qui a été intégrée dans les traités avec l'Acte Unique de 1986.

Cette politique s'organise autour de trois objectifs prioritaires (convergence, compétitivité et emploi, coopération territoriale).

En ce qui concerne notre région, l'objectif compétitivité et emploi est celui qui a le plus de conséquences concrètes : financement d'un projet technologique innovant au service des

productions végétales à Saint-Pol-de-Léon, démantèlement de l'ancien abattoir de Kervéneur à Plounevez-Lochrist, aide à la préservation de la presqu'île de Crozon ou encore mise en place à Pleyben d'un projet social en vue d'améliorer la visibilité, l'égalité et la responsabilité dans le monde agricole.

- La Politique Agricole Commune

La PAC est au cœur du projet européen. En mettant en commun leurs agricultures, les Européens ont choisi de travailler ensemble pour assurer notre indépendance alimentaire : elle existe depuis plus de 40 ans !

Cette politique est une politique qui accompagne nos territoires car pour un budget de 100 euros par an et par citoyen, la PAC veille à une alimentation de qualité, soutient une occupation équilibrée de notre territoire et garantit ainsi la vie de régions enclavées.

En tant que Bretonne et Député européen membre de la Commission de l'Agriculture vous comprendrez mon attachement viscéral au maintien d'une PAC forte qui se voudra être une véritable Politique de l'Alimentation Commune et qui apportera aux agriculteurs les moyens d'exercer leur métier, leur passion : la PAC va être réformée dans les prochains mois à Bruxelles et vous pouvez compter sur mon engagement pour défendre cette politique, la rendre plus compétitive, humainement intensive et respectueuse de l'aménagement du territoire dans le cadre d'un développement durable dénué de dogmatisme.

Aujourd'hui, nous le voyons avec la crise de l'élevage, nous devons à nouveau importer de plus en plus de nourriture alors que nos agriculteurs et éleveurs doivent mettre la clef sous la porte. L'indépendance alimentaire et la sûreté sanitaire ne sont pas des options. Nous devons exiger la réciprocité, c'est à dire ne pas admettre que nos agriculteurs soient soumis à des contraintes qui ne seraient pas respectées à l'entrée même de notre territoire. C'est une question d'équité et de garantie aussi bien pour les agriculteurs que pour les consommateurs.

L'Europe dans sa volonté de proximité n'est pas toujours exempte de défauts comme nous l'avons vu dans l'histoire du vin rosé coupé, véritable sacrilège pour nous français. C'est un fait, l'Europe ne doit pas s'occuper de tout : l'Europe ne doit pas uniformiser, elle doit nous renforcer.

L'Europe est au coin de la rue, et être Député européen, c'est travailler pour l'avenir de l'Union et mettre en valeur nos territoires qui, par leurs différences, enrichissent l'Europe et les Européens que nous sommes.